Interview sur le gril…

Francine Levy,

directrice de l'École nationale supérieure Louis-Lumière

© DR

"Louis-Lumière devrait avoir emménagé à la Cité du cinéma pour la rentrée 2012."

Vous confirmez le déménagement de Louis-Lumière dans la Cité du cinéma de Luc Besson ?

Oui. Nous avons signé, le 28 mai, un protocole d'accord avec la Caisse des dépôts et consignations qui prévoit les termes et conditions de l'installation de l'école à La Plaine Saint-Denis. Si les délais sont respectés, nous devrions avoir emménagé pour la rentrée scolaire 2012. Cela ouvre de nouvelles perspectives à Louis-Lumière qui souffrait d'être isolée à Noisy-le-Grand.

Qu'attendez-vous de ce nouveau site ?

Nous allons pouvoir enfin bénéficier d'un environnement professionnel très favorable, grâce à la Cité du cinéma et au voisinage d'entreprises très actives dans le secteur de la production cinéma et audiovisuelle. Je suis persuadée que cela aura des conséquences très positives sur la pédagogie, mais aussi sur l'insertion des étudiants. Avec la proximité de Paris, les professionnels viendront plus facilement à notre rencontre. Aujourd'hui, nous arrivons à les convaincre de venir mais il faut déployer une énergie folle. Ce nouveau site va aussi nous permettre de mieux développer la formation continue.

Comment en êtes-vous arrivés à cette solution ?

Fin 2007, nous avions signalé que notre bâtiment était en danger et pouvait poser de gros problèmes de sécurité. Il nous fallait donc trouver un autre site. En fait, Véronique Cayla, Dg du CNC, a fait le rapprochement avec le projet de Luc Besson qui souhaitait intégrer une école dans la Cité du cinéma. Je l'ai rencontré à plusieurs reprises et il m'a semblé que cela pouvait être une belle perspective pour Louis-Lumière. Mais l'affaire était très complexe. Le rectorat de Créteil et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont eu le courage de nous suivre sur ce projet et de négocier l'installation d'un établissement public dans un site privé. Ce qui n'est pas l'usage dans l'Éducation nationale, qui est habituellement propriétaire de ses locaux.

Comment serez-vous installés au sein de la Cité du cinéma ?

Nous avons travaillé pendant un an en étroite collaboration avec les architectes et les équipes d'EuropaCorp sur notre implantation dans le site. Ce qui n'était pas simple car nous avons des besoins très spécifiques, notamment en matière de hauteur de plafond pour les plateaux, et d'autres contraintes pour l'installation de notre laboratoire. Au final, nous avons trouvé des solutions et certains espaces seront mutualisés.

Comment le projet a-t-il été accueilli en interne ?

Très bien. J'ai été très transparente en tenant les gens informés dès le début du projet. Louis-Lumière accueille en permanence 150 étudiants. Avec le personnel et les enseignants, c'est près de 300 personnes qui sont concernées. Il y a beaucoup d'enthousiasme en interne. Certains, qui seront partis à la retraite d'ici à 2012, regrettent déjà de ne pas pouvoir faire partie de l'aventure.

Propos recueillis par P. C.

© PIERRE-OLIVIER LABBE